Envoyé en préfecture le 13/06/2025
Reçu en préfecture le 13/06/2025
Publié le 17/06/2025
ID : 007-240700864-20250611-MP2025_21-DE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES**
**Direction des Affaires Juridiques**

MARCHES PUBLICS **EXE10**

# AVENANT N° 1

## A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Communauté de communes DRAGA
2 avenue du Maréchal LECLERC
07700 BOURG SAINT ANDEOL
Représentée par sa Présidente en exercice, Françoise GONNET-TABARDEL

## B - Identification du titulaire du marché public

SARL ASTIER TP
580 ZA de la Gare
07700 SAINT MARCEL D'ARDECHE
SIRET : 81353461700028

## C - Objet du marché public

- Objet : accord-cadre à bons de commande – Travaux d'aménagement de points de collecte de déchets ménagers – Flux multiples
- Date de la notification du marché public : 27 août 2024
- Durée : un an, reconductible 3 fois pour un total de 4 ans
- Montant maximum de l'accord-cadre sur la durée totale du marché :
  - Taux de la TVA : 20 %
  - Montant HT : 720 000 € HT
  - Montant TTC : 864 000 € HT

Envoyé en préfecture le 13/06/2025
Reçu en préfecture le 13/06/2025
Publié le
ID : 007-240700864-20250611-MP2025_21-DE

## D - Objet de l'avenant

■ Motifs de l'avenant

Les élus de la CCDRAGA ont défini une stratégie déchets ménagers qui prévoit notamment le déploiement de points de collecte en point d'apport volontaire avec l'implantation de conteneurs semi-enterrés ordures ménagères et déchets recyclables.
Un calendrier pluri-annuel a été défini, commune par commune.
Cependant, à partir de 2024, ils ont décidé, en anticipation du calendrier de déploiement, la réalisation de points de collecte uniques, sur certaines communes. Cela génère des travaux supplémentaires.

■ Modifications introduites par le présent avenant :

Augmentation du plafond de l'accord-cadre, selon l'article R 2194-8 du Code de la commande publique :

| | **Marché initial** | **Après avenant n°1** |
|---|---|---|
| **Montant maximum annuel** | 180 000 € HT | 205 000 € HT |
| **Montant maximum sur la durée du marché** | 720 000 € HT | 820 000 € HT |

Soit une augmentation de 13,89 %.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

☐ Non X Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 100 000 € HT
- Montant TTC : 120 000 € TTC
- % d'écart introduit par l'avenant : 13,88 %

Nouveau montant maximum de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 820 000 € HT
- Montant TTC : 984 000 € TTC

Envoyé en préfecture le 13/06/2025
Reçu en préfecture le 13/06/2025
Publié le
ID : 007-240700864-20250611-MP2025_21-DE

## E - Signature du titulaire du marché public

| Nom, prénom et qualité du signataire (*) | Lieu et date de signature | Signature |
|---|---|---|
| | | |

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

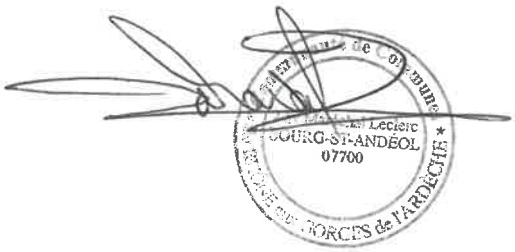
## F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

A : Bourg-Saint-Andéol, le .....

Signature

**La Présidente,**

**Françoise GONNET – TABARDEL**



Envoyé en préfecture le 13/06/2025
Reçu en préfecture le 13/06/2025
Publié le
ID : 007-240700864-20250611-MP2025_21-DE

## G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

### En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« *Reçue à titre de notification copie du présent avenant* »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

### En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

*(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*

### En cas de notification par voie électronique :

*(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*